

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00822 Numéro SIREN : 821 891 165 Nom ou dénomination : OSSES DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt 11337

Désignation de l'entreprise		SAS OSSES DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise		90 Avenue HENRI DE NAVARRE 64100 BAYONNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET*		8 2 1 8 9 1 1 6 5 0 0 0 1 0		Néant ☐ *				
				Exercice N clos le, 31/03/2022				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
				Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 000	AC	3 000		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 371	AG	1 216	2 154	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	2 086	AQ	1 603	483	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	318 625	AS	156 802	161 822	
		Autres immobilisations corporelles	AT	71 167	AU	45 124	26 043	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	23 521	CV		23 521
			Créances rattachées à des participations	BB	27 833	BC		27 833
			Autres titres immobilisés	BD	1 830	BE		1 830
			Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	14 873	BI		14 873	
TOTAL (II)		BJ	466 309	BK	207 747	258 561		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 397	BM		4 397	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	350 566	BU	1 513	349 053	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 066	BW		8 066	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	89 992	BY		89 992	
		Autres créances (3)	BZ	134 766	CA		134 766	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	350 674	CG		350 674		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 712	CI		16 712		
	TOTAL (III)	CJ	955 176	CK	1 513	953 663		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 421 486	IA	209 260	1 212 225		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an				
CP				CR				
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS OSSES DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 370 000)	DA	370 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	949		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	18 022		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 431		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	506 402	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 741		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	217		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	394 084		
	Dettes fiscales et sociales	DY	214 744		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 265		
	Autres dettes	EA	1 770		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	705 823		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 212 225		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	667 695		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 397			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS OSSES DISTRIBUTION				Néant		*
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 879 587	FB	(1 024 721)	FC	7 854 866	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	88 498	FH		FI	88 498	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 968 085	FK	(1 024 721)	FL	7 943 364	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	34 506	
	Autres produits (1) (11)					FQ	14 835	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 992 706	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 534 748	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(13 727)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 558	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 520	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	580 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 315	
	Salaires et traitements*					FY	439 125	
	Charges sociales (10)					FZ	129 006	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { -- dotations aux amortissements* -- dotations aux provisions*					GA	39 320
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 513
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	4 211
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 790 882
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	201 823	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	3 963	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	396	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	396	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(396)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	197 463	

(RENVIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant

[illegible]

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 1 212 226 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 117 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 12 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Toutefois cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le présent exercice et il ne remet pas en cause à ce jour la continuité d'exploitation de la société.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 096	2 275		3 371
Immobilisations incorporelles	4 096	2 275		6 371
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086			2 086
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	308 459	10 167		318 626
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 048	4 300	2 180	71 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	379 593	14 467	2 180	391 880
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	41 432	10 761	837	51 356
- Autres titres immobilisés	1 290	540		1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	14 860	13		14 873
Immobilisations financières	57 582	11 314	837	68 059
ACTIF IMMOBILISE	441 271	28 056	3 017	466 310



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 275	14 467	11 314	28 056
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 275	14 467	11 314	28 056
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	837	3 017
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	837	3 017

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 673	327		3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040	177		1 217
Immobilisations incorporelles	3 712	504		4 217
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	560	1 043		1 603
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 294	29 509		156 803
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 040	8 264	2 180	45 125
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	166 895	38 816	2 180	203 531
ACTIF IMMOBILISE	170 607	39 321	2 180	207 748



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 284 179 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 834		27 834
Prêts			
Autres	14 873		14 873
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	89 993	89 993	
Autres	134 767	134 767	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 713	16 713	
Total	284 179	241 473	42 707

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	1 950
Prov. Budgets Centrales 2021	25 510
PROV. BUDGETS CENTRALES 2012	16 450
PROV. pénalités centrales	10 828
SALARIES MUTUELLE A REGULARISER	173
Avoirs à recevoir	113 462
Total	168 373

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/09/2021.

Montant

Report à Nouveau de l'exercice précédent	-182 925
Résultat de l'exercice précédent	201 896
Prélèvements sur les réserves	

Total des origines	18 971
---------------------------	---------------

Affectations aux réserves	18 971
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	

Total des affectations	18 971
-------------------------------	---------------

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	370 000				370 000
Réserve légale		949	949		949
Réserves générales		18 022	18 022		18 022
Report à Nouveau	-182 925	182 925	182 925		
Résultat de l'exercice	201 896	-201 896	117 431	201 896	117 431
<i>Dividendes</i>					
Total Capitaux Propres	388 971		319 327	201 896	506 402

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 705 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 398	2 398		
- à plus de 1 an à l'origine	88 344	50 433	37 911	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 084	394 084		
Dettes fiscales et sociales	214 744	214 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 266	4 266		
Autres dettes (**)	1 771	1 771		
Produits constatés d'avance				
Total	705 606	667 695	37 911	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

50 218

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

FNPF frais généraux	72 362
FNPF marchandises 3103AA	839
I.N.C.E	39
Provisions CP	45 896
Provisions 13ème mois	7 293
Provisions primes de bilan	2 916
PROVISIONS INTERESSEMENT	34 556
Provisions charges CP	10 851
Prov. charges fiscales CP	185
Charges sociales et fiscales s/ 13ème mois	1 797
Charges s/ primes	516

Total	177 251
--------------	----------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
--	-----------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

Charges constatées d'avances	16 713		
------------------------------	--------	--	--

Total	16 713		
--------------	---------------	--	--

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
Prestations de services	80 419
Ventes de marchandises	7 854 866
Produits des activités annexes	8 079
TOTAL	7 943 364

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16,25 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		1
Employés		16
Ouvriers		
Total		18

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution bancaire Ahadi - Principal</i>	44 153
<i>Caution bancaire Ahadi - Intérêts</i>	155
Avals et cautions	44 308
Autres engagements reçus	
Total	44 308

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

44 308

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 557 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

OSSÈS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 370.000 Euros
Siège social : 90, avenue Henri de Navarre – 64100 Bayonne
RCS Bayonne n° 821 891 165

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à la somme de 117.431 euros, de la manière suivante :

- au poste « *réserve légale* », afin de la doter intégralement, la somme de : 36.051 euros
- le solde au poste « *autres réserves* », soit la somme de : 81.380 euros

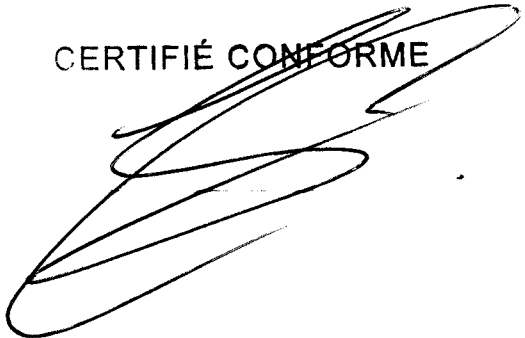
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 16 septembre 2022.

CERTIFIÉ CONFORME



SCP Rivière Grizel & autres

189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Osses Distribution

SAS au capital de 370.000 €
Siren n° : 821.891.165 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2022**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2022**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société
Osses Distribution
SAS au capital de 370.000 €
90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Osses Distribution** relatifs à l'exercice clos le **31/03/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/04/2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 349 K€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°29.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 01/09/2022

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres



Frédéric Grizel
Associé

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	3 000	3 000		327
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	3 371	1 217	2 154	57
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 086	1 603	483	1 526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	318 626	156 803	161 823	181 165
Autres immobilisations corporelles	71 168	45 125	26 043	30 007
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 522		23 522	18 236
Créances rattachées aux participations	27 834		27 834	23 196
Autres titres immobilisés	1 830		1 830	1 290
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 873		14 873	14 860
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	466 310	207 748	258 562	270 664
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 397		4 397	7 918
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	350 566	1 513	349 053	331 369
Avances et acomptes versés sur commandes	8 066		8 066	5 758
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	89 993		89 993	43 791
Autres créances	134 767		134 767	129 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	350 675		350 675	282 223
Charges constatées d'avance (3)	16 713		16 713	19 440
TOTAL ACTIF CIRCULANT	955 177	1 513	953 664	820 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 421 487	209 261	1 212 226	1 091 043

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan passif

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	370 000	370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	949	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 022	
Report à nouveau		-182 925
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	117 431	201 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	506 402	388 971
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	90 742	140 520
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	217	185
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 084	390 747
Dettes fiscales et sociales	214 744	170 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 266	
Autres dettes	1 771	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	705 824	702 072
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 212 226	1 091 043
(1) Dont à plus d'un an (a)	37 911	88 305
(1) Dont à moins d'un an (a)	667 695	613 581
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 398	1 935
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 854 866		7 854 866	7 270 635
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	88 498		88 498	74 292
Chiffre d'affaires net	7 943 364		7 943 364	7 344 928
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			34 506	23 967
Autres produits			14 835	35 717
Total produits d'exploitation (I)			7 992 706	7 404 611
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 534 748	5 986 343
Variations de stock			-13 727	-61 336
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 558	19 515
Variations de stock			3 521	-839
Autres achats et charges externes (a)			580 291	575 489
Impôts, taxes et versements assimilés			52 315	55 747
Salaires et traitements			439 126	423 023
Charges sociales			129 006	117 025
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 321	39 748
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 513	5 470
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 211	1 733
Total charges d'exploitation (II)			7 790 883	7 161 918
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			201 823	242 693
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				904
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			3 963	
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			396	572
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			396	572
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-396	-572
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			197 464	243 025



Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	873	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	873	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-873	
Participation des salariés aux résultats (IX)	34 556	42 529
Impôts sur les bénéfices (X)	44 604	-1 400
Total des produits (I+III+V+VII)	7 992 706	7 405 515
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 875 275	7 203 619
BENEFICE OU PERTE	117 431	201 896

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Document
comptable
communiqué aux
commissaires aux comptes

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

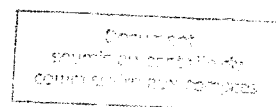
Désignation de la société : SAS OSSES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 1 212 226 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 117 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 12 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré / premier sorti (Méthode FIFO).

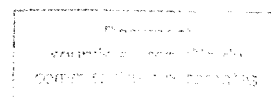
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Toutefois cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le présent exercice et il ne remet pas en cause à ce jour la continuité d'exploitation de la société.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 096	2 275		3 371
Immobilisations incorporelles	4 096	2 275		6 371
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 086			2 086
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	308 459	10 167		318 626
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 048	4 300	2 180	71 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	379 593	14 467	2 180	391 880
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	41 432	10 761	837	51 356
- Autres titres immobilisés	1 290	540		1 830
- Prêts et autres immobilisations financières	14 860	13		14 873
Immobilisations financières	57 582	11 314	837	68 059
ACTIF IMMOBILISE	441 271	28 056	3 017	466 310

Préparé par
la commission des comptes
des entreprises
le 31/03/2022



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 275	14 467	11 314	28 056
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 275	14 467	11 314	28 056
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	837	3 017
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	837	3 017

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 673	327		3 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040	177		1 217
Immobilisations incorporelles	3 712	504		4 217
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	560	1 043		1 603
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 294	29 509		156 803
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 040	8 264	2 180	45 125
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	166 895	38 816	2 180	203 531
ACTIF IMMOBILISE	170 607	39 321	2 180	207 748

Document
général de l'entreprise
compte de l'exercice 2021



Notes sur le bilan

Actif circulant

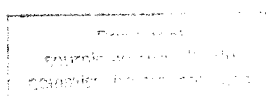
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 284 179 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 834		27 834
Prêts			
Autres	14 873		14 873
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	89 993	89 993	
Autres	134 767	134 767	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 713	16 713	
Total	284 179	241 473	42 707

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice



Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	1 950
Prov. Budgets Centrales 2021	25 510
PROV. BUDGETS CENTRALES 2012	16 450
PROV. pénalités centrales	10 828
SALARIES MUTUELLE A REGULARISER	173
Avoirs à recevoir	113 462
Total	168 373



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 370 000,00 euros décomposé en 370 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-182 925
Résultat de l'exercice précédent	201 896
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	18 971
Affectations aux réserves	18 971
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	18 971



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	370 000				370 000
Réserve légale		949	949		949
Réserves générales		18 022	18 022		18 022
Report à Nouveau	-182 925	182 925	182 925		
Résultat de l'exercice	201 896	-201 896	117 431	201 896	117 431
Dividendes					
Total Capitaux Propres	388 971		319 327	201 896	506 402

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 705 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 398	2 398		
- à plus de 1 an à l'origine	88 344	50 433	37 911	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 084	394 084		
Dettes fiscales et sociales	214 744	214 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 266	4 266		
Autres dettes (**)	1 771	1 771		
Produits constatés d'avance				
Total	705 606	667 695	37 911	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

50 218

(**) Dont envers les associés



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	72 362
FNP marchandises 3103AA	839
I.N.C.E	39
Provisions CP	45 896
Provisions 13ème mois	7 293
Provisions primes de bilan	2 916
PROVISIONS INTERESSEMENT	34 556
Provisions charges CP	10 851
Prov. charges fiscales CP	185
Charges sociales et fiscales s/ 13ème mois	1 797
Charges s/ primes	516
Total	177 251

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	16 713		
Total	16 713		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
Prestations de services	80 419
Ventes de marchandises	7 854 866
Produits des activités annexes	8 079
TOTAL	7 943 364

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16,25 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	18	

Engagements financiers



Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution bancaire Ahadi - Principal</i>	44 153
<i>Caution bancaire Ahadi - Intérêts</i>	155
Avals et cautions	44 308
Autres engagements reçus	
Total	44 308

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

44 308



Autres informations

Engagements de retraite

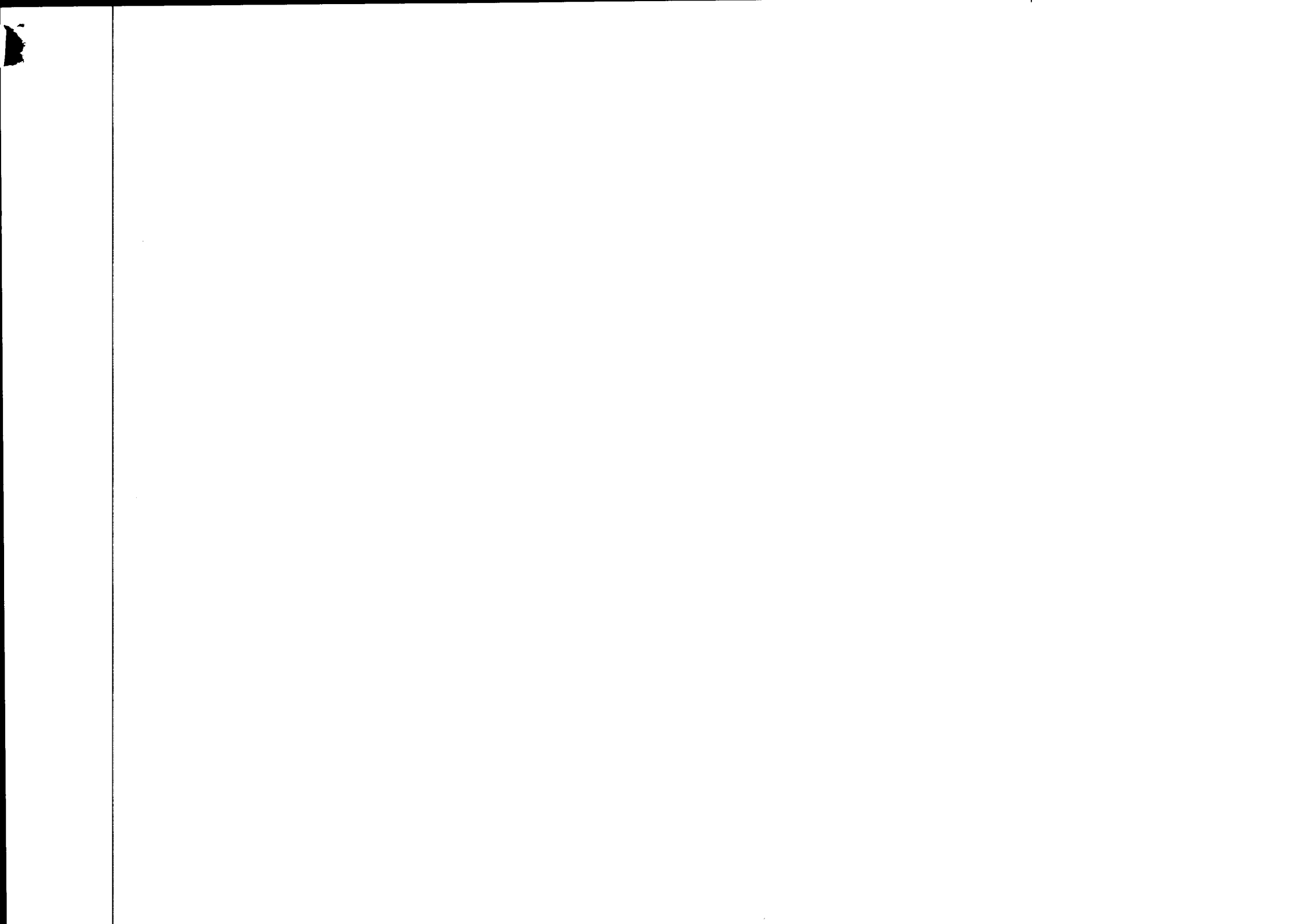
Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 557 euros

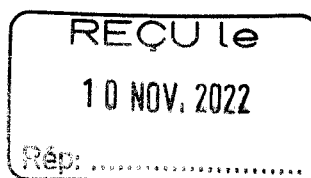
Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société OSSES Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.







Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 8 novembre 2022

CG/MD

SAS OSSES DISTRIBUTION
RCS Bayonne n° 821 891 165
Exercice clos le 31 mars 2022
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,34 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.


Christopher GAYE
Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.